

DELIBERATION N° 69 - 15 du 31 OCTOBRE 1969
RELATIVE A LA COMPOSITION DES COMMISSIONS

Le conseil d'administration de l'Agence Financière de Bassin "Seine-Normandie", après en avoir délibéré, confirme la désignation de M. VERNY à titre de membre de la commission des finances et des redevances, désigne M. TENAULT à titre de membre de la commission des travaux et des programmes.

Le Secrétaire
Directeur de l'Agence,

Le Président
du conseil d'administration,